

## **Relevé d'échanges du Comité technique Vallée du Rhône Sud**

**COMITE TECHNIQUE PREPARATOIRE AU COMITE DE LA MOBILITE VALLE DU RHONE SUD**

**10 juin 2021 - 10h/13h- VISIOCONFERENCE**

### **Participants (présents) :**

#### **Région Auvergne-Rhône-Alpes :**

Cyril PHILIS (responsable du service Contrats et Performance)

Eric SALIOU (responsable du service Desserte, infrastructure, matériel)

**Services du siège et des antennes :** Nadège TERRASSE, Claire BYCZEK, Julien BROSSARD, Hélène TEILLAMON, François-Xavier MORIN, Aurélie GREGOIRE, Zakia BOUDIA

**SNCF Voyageurs :** Sébastien HERVIER, Arnaud COLOMBO

**SNCF Réseau :** Gérald CASTANO

**DREAL :** Gilles CHEVASSON

**Région Sud :** Krysten MARTIN, Sylvie PEUZIN

#### **Associations d'usagers :**

**FNAUT et Roulons en Ville à Vélo (REVV) :** Anne-Marie GHEMARD

**FNAUT :** François LEMAIRE

**AUTERVV :** Anne-Marie NICLOT, Bernard DESCHAMP

**CUTPSA :** Yves BOUTRY

\*\*\*\*\*

## **Introduction**

### **Support de présentation- voir pièce jointe**

La Région introduit la réunion qui se tient de nouveau en format de visio-conférence en raison du contexte sanitaire.

Elle en précise les objectifs à savoir :

- Faire un point à date sur le transport régional
- Présenter les évolutions de services à venir (SA 2022), projet SA 2023 et ajustements 2021
- A l'issue de la réunion : identifier les sujets saillants.

L'ordre du jour de la présentation est décomposé en 4 points :

1. Point à date sur le transport régional
2. Bilan TER 2020 et tendances 1<sup>er</sup> trimestre 2021
3. Service Annuel TER 2022, orientations pour le Service Annuel 2023 et ajustements 2021
4. Point information : actualités et autres actions régionales.

La Région indique que les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) seront associées à ce cycle de concertation et recevront le support de présentation à l'issue des réunions techniques.

Les établissements scolaires seront également informés, via l'envoi d'un message spécifique, des modifications d'horaires et de desserte sur les lignes connaissant les évolutions les plus sensibles à la rentrée 2021 ou au SA 2022 (décembre 2021).

## **Préambule**

La Région engage ce comité technique en dressant un bref point sur le contexte de ce cycle de concertation en rappelant notamment :

- L'adaptation de l'offre de transport régionale et des usages (télétravail) lors de la crise sanitaire
- Les dispositions tarifaires prises par la SNCF concernant les abonnés et le nettoyage des rames

Elle souligne l'intérêt de la continuité de la concertation et l'impact de la crise sur les fréquentations et les recettes. La crise sanitaire aura des conséquences sur plusieurs années qu'il s'agira d'évaluer.

\*\*\*\*\*

## Présentation (voir éléments en pièce-jointe)

### 1. POINT A DATE SUR LE TRANSPORT REGIONAL

#### Echanges relatifs au contexte du transport régional

<p><b>AUTERVV</b> constate que, depuis quelques jours, il y a beaucoup plus d'usagers dans les trains. Elle alerte sur le fait que, pour les Lyon-Valence, et au vu du manque de matériel depuis 2008, il y a un risque de tension avec des problèmes d'emport.</p>	<p><b>La Région</b> indique que la ligne Lyon-Valence avait été celle qui avait connu la remontée en charge du trafic la plus forte en septembre 2020. Les sujets d'emport sont bien identifiés et les adaptations réalisées au SA21 sur les 3 arrêts dits « 3 saints » seront suivies.</p>
<p><b>La FNAUT</b> se félicite que la SNCF ait pu adapter les dispositions pour les abonnements des usagers. Elle demande si le calcul de « rentabilité » présenté (à savoir que l'abonnement Illico mensuel actuel est plus intéressant que tout autre tarif à partir de 5AR/mois) est proposé en tenant compte du versement des employeurs.</p>	<p><b>SNCF Voyageurs</b> indique que le calcul d'amortissement est réalisé avec la prise en compte de la participation des employeurs pour les salariés (50% de l'abonnement pris en charge par les employeurs).</p>
<p><b>La FNAUT</b> fait remarquer que les étudiants ne bénéficient pas de cette prise en charge employeurs.</p>	<p><b>SNCF Voyageurs</b> indique qu'en ce cas, ces derniers ne sont pas en position de « télétravail » et que les restrictions ont conduit une majorité d'étudiants à être en distanciel. L'usage des TER par les étudiants est d'ailleurs très faible à ce jour.</p>
<p>Elle souhaite des précisions sur le renouvellement de l'air à bord des trains comme des cars. Les usagers s'interrogent, notamment dans le contexte de la polémique qui a lieu sur les TGV.</p>	<p><b>SNCF Voyageurs</b> confirme un renouvellement <i>complet</i> de l'air dans les trains toutes les 9 minutes. Elle souligne qu'il n'a été constaté aucun cluster à bord des trains, y compris pour le personnel.</p>

### 2. BILAN TER 2020 ET TENDANCE 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2021

#### Echanges relatifs aux données 2020 et tendances

<p><b>La FNAUT</b> souhaite connaître l'avancement du travail engagé entre la Région et SNCF-Réseau ainsi que les actions mises en œuvre pour réduire les incidents « causes Réseau » qui ne faiblissent pas.</p>	<p><b>La Région</b> confirme qu'une convention de performance est à l'échange avec SNCF-Réseau consistant à inscrire et renforcer les actions visant à réduire les incidents « causes Réseau ». Cette convention sera soumise à délibération du prochain exécutif, et dans l'intervalle, des actions et échanges ont d'ores et déjà lieu.</p> <p><b>SNCF Réseau</b> confirme le projet de contractualisation et précise que la régularité progresse sur l'ensemble de la région en 2021.</p>
---	--

### 3. SERVICE ANNUEL TER 2022, ORIENTATIONS POUR LE SERVICE ANNUEL 2023 ET AJUSTEMENT 2021

La Région a transmis, avant la réunion, les grilles horaires ferroviaires programmées au SA 2022 dont les horaires évoluent par rapport à l'existant (SA 2021). Ces grilles horaires sont des documents de travail pour alimenter les échanges avec les associations et doivent être utilisées comme telles.

Un point sur les travaux programmés en 2021 est réalisé.

Une présentation ligne par ligne est proposée traitant des ajustements 2021, programmation pour le service annuel (SA) 2022 et orientations pour le SA 2023. Elle est complétée d'un point d'avancement concernant les études engagées ou en cours sur le territoire.

#### Echanges relatifs aux évolutions de desserte programmées

LYON VIENNE VALENCE MARSEILLE	
<p><b>L'AUTERVR</b> remercie pour le retour programmé du 1<sup>er</sup> train du matin en lieu et place du car existant, en indiquant que le trajet en car était très pénalisant notamment pour les étudiants du centre de formation de Livron.</p> <p>Elle demande à réduire les trous de desserte en gare de Saint-Clair en milieu de matinée entre 9h50 et 12H48 et demande que le 886173 puisse s'arrêter en gare de Saint Clair pour avoir une desserte à 10h30.</p> <p><b>L'AUTERVR</b> souhaite que le dernier train du soir au départ de Valence 22h20 vers Lyon soit étendu à la totalité de la semaine (semaine + samedi pour Lyon et dimanche pour TGV Paris), indiquant que les maires de Valence et de Vienne soutiennent la démarche de l'association. La FNAUT appuie cette demande en insistant sur le fait que Valence est la 5<sup>ème</sup> métropole, avant Annecy et Chambéry. Or, sur ces villes, il existe des départs tardifs le soir ce qui n'est pas le cas pour Valence (dernier départ 20h en semaine). Elle souligne le traitement inégal qui est fait pour les différentes métropoles.</p>	<p><b>La Région</b> précise que la commande a été réalisée en ce sens mais qu'elle attend le retour sillon de SNCF-Réseau et de SNCF-Voyageurs (couverture matériel).</p> <p><b>La Région</b> prend note de la demande mais indique que l'ajout d'arrêts supplémentaires n'est pas forcément possible dans toutes les gares.</p> <p><b>La Région</b> connaît bien cette demande réitérée depuis plusieurs années. A ce stade, l'extension de ce train au reste de la semaine n'est pas une priorité pour 2022. Les récents courriers des élus locaux pourront toutefois accélérer les choses : la décision reviendra au prochain exécutif régional.</p>
<p><b>L'AUTERVR</b> s'interroge sur le décalage du train au départ de Valence 12h31 à 12h05 et la suppression de la correspondance de 12h31 qu'elle souhaite voir rétablie.</p>	<p><b>SNCF Voyageurs</b> répond que ce train a été ajusté du fait d'une plage de surveillance travaux sur le créneau de midi : le Départ Valence 12h31 en 2021 devient Départ Valence 12h05 (Arrivée MSC 15h09) en 2022. Compte-tenu de cette contrainte, il n'a pas été possible de maintenir la correspondance en 2022. Elle travaille à un retour de cette correspondance pour 2023.</p>

<b>REOUVERTURE DE LA RIVE DROITE GIVORS-CONDRIEU</b>	
<p><b>L'AUTERVER</b> note des informations divergentes entre ce qui avait été annoncé par le maire de Condrieu concernant les travaux sur le pont et les informations présentées en séance.</p> <p>Concernant le dossier de réouverture de la section au transport de voyageurs, <b>L'AUTERVER</b> demande à être associée au comité de pilotage du projet, conformément aux orientations de Martine GUIBERT.</p>	<p><b>La Région</b> souligne qu'elle tient les informations du maître d'ouvrage.</p> <p><b>La Région</b> prend bonne note la demande de l'association et répond que cette instance n'est pas encore organisée. L'AUTERVER sera bien évidemment informée.</p>
<b>ROMANS VALENCE DIE VEYNES</b>	
<p><b>La FNAUT</b> apprécie la collaboration des services avec les associations et le travail avec la Région Sud.</p>	<p><b>La Région</b> confirme le travail étroit mené par les 2 Régions, conformément aux interrogations émises en instances.</p>
<b>VALENCE GRENOBLE</b>	
<p><b>La FNAUT</b> s'interroge sur les multiples ralentissements cumulés annoncés sur Valence-Grenoble et plus précisément pour Valence-Romans. Elle demande la consistance des travaux et s'il s'agira de ralentissements ou de coupures.</p>	<p><b>SNCF-Réseau</b> confirme qu'il s'agira de ralentissements consécutifs à des opérations et travaux. <i>Post-réunion : La consistance des travaux porte :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- entre Chambéry et Grenoble, sur la suppression de la traversée de voie piétonne à Goncelin et Lancey + travaux sur ouvrage dénivelé + travaux de confortement de voute + travaux sur pont rail à Montmélian (étanchéité) + modification passage à niveau de Gières passage en 4 barrières au lieu de 2.</li> <li>- Entre Grenoble et Valence, sur un renouvellement voie/ballaste entre Valence et Moirans.</li> </ul>
<b>REOUVERTURE RIVE DROITE SUD</b>	
<p><b>CUTPSA</b> regrette qu'il y ait un retard par rapport à la Région Occitanie, qui envisage de rouvrir sa section en 2022. Le sujet du retournement en gare du Teil a-t-il été étudié ?</p> <p><b>CUTPSA</b> souhaite avoir le rendu de l'étude préliminaire annoncée par le Président de Région M. Wauquiez.</p>	<p><b>La Région</b> précise que la Région Occitanie a engagé son projet avant celui de la Région AURA et que son projet est phasé : tout ne sera pas opérationnelle en 2022.</p> <p>Concernant le retournement des trains au Teil, une étude confiée à Gares et Connexions pour évaluer la faisabilité de la prise en charge des voyageurs est en cours.</p> <p><b>La Région</b> indique que l'étude préliminaire confiée à SNCF-Réseau est bien en cours de réalisation. Des restitutions intermédiaires ont eu lieu mais il est encore trop tôt pour une diffusion. Des compléments d'étude d'exploitation sont nécessaires et seront menés au cours de l'année 2021. Une restitution sera réalisée une fois les conclusions stabilisées.</p>

<b>LES RESEAUX AUTOCARS</b>	
<p><b>La FNAUT</b> demande si le sujet de l'harmonisation tarifaire régionale avance.</p>	<p><b>La Région</b> indique que ce sujet important, ayant déjà fait l'objet d'études préliminaires, fera partie des orientations à prendre par la prochaine mandature.</p> <p>La communauté OURA s'élargit par ailleurs aux réseaux interurbains, ce qui apporte, dans l'immédiat, une plus grande facilité pour les usagers.</p>
<p><b>La FNAUT</b> regrette que les vélos ne soient pas acceptés dans les cars de substitution.</p> <p>Alors que la ligne Livron-Die est entièrement en travaux pendant des mois, les cyclotouristes ne peuvent pas revenir avec leurs vélos au vu du peu de cars qui les prennent en charge.</p>	<p><b>SNCF Voyageurs</b> informe que les vélos sont et seront acceptés dans les cars de substitution selon les mêmes modalités que dans les cars TER (acceptés dans la limite de 3 et sans système de réservation vélos). Dans les cars de substitution mis en œuvre par la Région Sud, 4 vélos sont autorisés en soute. <i>Post-réunion : le visuel de présentation a été mis à jour à ce sujet.</i></p>
<p><b>L'AUTERVR</b> regrette le manque d'information concernant les systèmes de réservation (ou non) ainsi que l'hétérogénéité entre les réseaux.</p>	<p><b>La Région</b> travaille à ce sujet. Actuellement il existe encore des écarts issus des logiques des anciens réseaux (réservation ou non). L'objectif visé consiste bien à proposer des dispositifs clairs (accès des vélos sous réserve de places disponibles, avec ou sans réservation) et qu'il existe encore une marge de progrès pour fiabiliser cette information.</p>
<p><b>La FNAUT</b> demande si les transports scolaires sont ouverts aux autres usagers sur l'ensemble des lignes.</p> <p>Elle souligne que d'autres usagers peuvent aussi contribuer à la sécurité, le conducteur étant seul aujourd'hui comme adulte présent. Par ailleurs, elle indique un réel besoin des usagers.</p>	<p><b>La Région</b> indique qu'il s'agit ici aussi de l'héritage des anciennes dispositions des ex-réseaux départementaux. Elle note que les différents types de services (réguliers/scolaires) ne correspondent pas forcément à tous les besoins. De plus, il n'est pas toujours souhaitable que des usagers réguliers empruntent des cars scolaires ou inversement. Du point de vue de la sécurité, il reste des réticences. Ce sujet fera également l'objet d'orientations à définir par le prochain exécutif.</p>

#### 4. AUTRES ACTIONS DE LA REGION

##### Echanges relatifs aux autres actions menées par la Région

<b>TER et Via Rhône</b>	
<p><b>FNAUT</b> note l'intérêt d'ouvrir l'accès des trains aux vélos. Elle indique néanmoins la nécessité d'améliorer la communication sur le site TER. Elle ne comprend pas la limitation de la réservation au seul site TER : pourquoi pas également aux guichets ?</p>	<p><b>SNCF Voyageurs</b> précise qu'à ce stade, la réservation n'est possible que via des canaux numériques. Cette offre répond à des besoins, notamment des personnes de l'étranger qui préparent leur voyage et prennent donc leur réservation en amont via le site TER.</p>

<p><b>La FNAUT</b> s'interroge sur l'intérêt de proposer des trains supplémentaires pour les vélos le week-end.</p>	<p>Il n'est pas possible de faire ces réservations aux guichets ni sur automates La communication va être relayée aussi sur le site de la Via Rhôna et par la Région et les Offices de tourisme.</p> <p><b>SNCF Voyageurs</b> et le comité régional du tourisme constatent qu'aujourd'hui ce sont les samedis et les dimanches après-midi dans le sens Avignon-Lyon que la demande est la plus forte, en famille et en groupes. Les solutions proposées visent donc à répondre à ces besoins. Elle précise par ailleurs que seuls les vélos sont autorisés, et non les véloporteurs, carioles, tandems ou autres.</p>
<p><b>L'AUTERVR</b> souligne que le guichet reste le 1<sup>er</sup> contact pour les usagers. Elle apprécie l'accompagnement à bord pour les chargements/déchargements des vélos mais, dans certaines gares, comme Saint Clair les Roches (ou Saint-Vallier), il reste des problèmes de marches et d'accès pour les vélos.</p>	<p><b>La Région</b> souligne que l'année 2021 constitue une expérimentation. Une personne sera dédiée à l'accompagnement des usagers avec vélos pour les 15 places supplémentaires par train (pas d'accompagnement pour les 10 autres places pré-existantes mais qui sont néanmoins également soumises à réservation obligatoire sur ces « TER Cyclo »), soit 25 places garanties par réservation sur ces trains. Des évolutions seront à prendre en compte sur retours d'expérience.</p>
<p><b>Loi LOM</b></p>	
<p><b>La FNAUT</b> s'interroge sur la reprise de la compétence d'AOM par la Région relative au réseau Tout en bus de l'agglomération d'Aubenas. En effet, la Région ne pouvant percevoir le versement mobilité (VM) estimé à 1,2M€/an, cela revient à ce que la Région reprenne le réseau sans pouvoir bénéficier du transfert de ressources. De fait, il faudra, pour maintenir le service existant, que la Région abonde ces 1,2M€ annuellement pour continuer de faire fonctionner le réseau Tout en bus.</p> <p>Elle s'interroge sur ce « renoncement » à des recettes qui pourrait aussi concerner d'autres réseaux transférés.</p>	<p><b>La Région</b> confirme que la Communauté de communes du bassin d'Aubenas (CCBA) a décidé de ne pas conserver sa compétence mobilité conformément aux dispositions de la loi LOM. C'est donc la Région qui deviendra autorité organisatrice de la mobilité locale (AOML) au 1<sup>er</sup> juillet 2021 sur ce territoire et sera en charge des missions qu'assure Tout'en bus. Compte-tenu de la dimension du réseau, une convention sera signée du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre afin que la gestion courante soit assurée en continuité de service, puis au 1<sup>er</sup> janvier 2022, une seconde convention de délégation sera faite pour que la CC du bassin d'Aubenas puisse récupérer en gestion les missions de Tout en bus.</p> <p>Ce transfert de responsabilité et du rôle d'AOM fait l'objet d'un choix de l'exécutif actuel visant à prendre en compétence le réseau de transport d'AOM-locales en vue d'assurer le meilleur service possible aux usagers.</p>

Juin 2021

La Région remercie les participants pour la tenue de cette première session du Comité Technique et précise que le support de présentation sera adressé aux invités sous 10 jours. A noter que supports et comptes-rendus seront diffusés et déposés sur <https://new.civocracy.org/transportsenregion>.

\*\*\*\*\*